



Communiqué 2019-08

15 février 2019

Informations diverses

Bonjour à tous les membres,

*Nous désirons vous informer que les deux comités qui avaient été annoncés le 18 janvier dernier dans le communiqué numéro 3 sont dissolus et remplacés.

Le comité qui doit se pencher sur une possible entente de service avec une grande centrale syndicale sera fait par les membres de l'exécutif. Quant à celui portant sur une refonte de la constitution il sera fait par les membres du conseil de direction.

*Il y aura une table de travail sur les statuts, devoirs et pouvoirs à titre de constable spécial (code criminel et code de procédure pénal). Les modalités de notre démarche juridique vous seront communiquées sous peu.

*Aussi, je rencontre l'état-major de CRQ jeudi prochain soit le 21 février concernant le dossier des enquêtes.

*Jean-Claude assure présentement un suivi au niveau de la plainte à la CNESST au bureau de Gatineau.

*Le 20 mars 2019 les membres de l'exécutif et moi serons présents au CRDP, il s'agit d'un colloque de tous les agents de la paix au Québec.

En terminant, je voudrais mentionner que David et Jean-Claude m'offre une bonne collaboration au niveau du transfert des dossiers pour faciliter mon intégration.

Éric Labonté

Président FCCRQ